

**ÉLECTIONS À LA CHAMBRE DÉPARTEMENTALE D'AGRICULTURE DE LA MANCHE
et RÉGIONALE D'AGRICULTURE DE NORMANDIE
Clôture du scrutin le 31 janvier 2019**

LISTE DE CANDIDATS

Collège 1 : « chefs d'exploitation et assimilés »

NOM DE LA LISTE :

.....
(et le cas échéant, nom de l'organisation syndicale ou professionnelle au nom de laquelle la liste se présente) :
.....

CANDIDATS

Numéro d'ordre	Civilité (Mme ou M.)	Nom	Prénom	Cocher si candidat à la chambre régionale *	Commune d'inscription
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					

SUPPLÉANTS

19					
20					

**Le mandataire,
(nom, prénom, signature)**

Attention : La liste doit comprendre au moins 1 candidat de chaque sexe par groupe de 3 candidats (minimum 6 candidats de chaque sexe qui ne doivent pas être regroupés)

* 4 candidats minimum